

État B – 2017

Dépenses	Activité <input type="checkbox"/>	de <input type="checkbox"/>
Indiquez le code qui correspond à chaque inscription. Les codes figurent dans la Liste des produits et dans les Listes des paiements provenant de programmes, qui se trouvent dans le RC4060, <i>Guide du revenu d'agriculture et les programmes Agri-stabilité et Agri-investissement</i> .		
Arrondissez les montants au dollar près.		

Achats de produits et remboursements de paiements provenant de programmes	Code	Montant	Dépenses non admissibles	Ligne	Montant
Ajustements point de vente	575		Machinerie (réparations, permis, assurances)	9760	
			Contrat-location de machinerie	9765	
			Publicité et promotion	9792	
			Réparations de bâtiments ou de clôtures	9795	
			Défrichage et drainage de terrains	9796	
			Travail agricole à contrat	9798	
			Autres assurances	9804	
			Intérêts (hypothèque, immobilier et autres)	9805	
			Cotisations de membre et abonnements	9807	
			Frais de bureau	9808	
			Frais comptables et juridiques	9809	
			Impôts fonciers	9810	
			Loyer (terrains, bâtiments, pâturages)	9811	
			Salaires versés à des personnes avec lien de dépendance	9816	
			Dépenses relatives aux véhicules à moteur	9819	
			Petits outils	9820	
			Analyse des sols	9821	
			Licences et permis	9823	
			Téléphone	9824	
			Location de quota (tabac, lait)	9825	
			Gravier	9826	
			Achats de produits revendus	9827	
			Intérêts et frais de location d'un véhicule à moteur	9829	
			Déduction pour amortissement (remplissez le formulaire T1175)	9936	
			Rajustement obligatoire de l'inventaire – année précédente	9937	
			Rajustement facultatif de l'inventaire – année précédente	9938	
			Autres (précisez) :	9896	
Total C	9960			Total E	

Dépenses admissibles	Ligne	Montant
Contenants et ficelles	9661	
Engrais et suppléments pour le sol	9662	
Pesticides et produits chimiques	9663	
Primes d'assurance (récolte ou production)	9665	
Honoraires de vétérinaire, médicaments et honoraires de droits de monte	9713	
Minéraux et sel	9714	
Machinerie (essence, carburant diesel, huile)	9764	
Électricité	9799	
Transport et envoi	9801	
Huile de chauffage	9802	
Salaires versés à des personnes sans lien de dépendance	9815	
Entreposage et séchage	9822	
Commissions et redevances	9836	
Prime d'assurance privée pour produits admissibles	9953	
Total D		

Sommaire des dépenses	
Total C	
Total D	+
Total E	+
Total des dépenses (inscrivez ce montant à la ligne 9968 à la page 3)	\$

État B – 2017

Sommaire des revenus et des dépenses		Activité <input type="text"/> de <input type="text"/>
Revenu agricole brut (inscrivez le total du « Sommaire des revenus » de la page 1)	9959	_____ _____
Moins : Total des dépenses (inscrivez le total du « Sommaire des dépenses » de la page 2)	9968	- _____ _____
Revenu net (perte nette) avant rajustements (ligne 9959 moins ligne 9968)	9969	= _____ _____
Total partiel 1 _____ _____		
Moins : Autres montants à déduire (voir la ligne 9940 dans le guide)	9940	- _____ _____
Total partiel 2 _____ _____		
Plus : Rajustement facultatif de l'inventaire – année courante (s'il y a lieu)	9941	+ _____ _____
Rajustement obligatoire de l'inventaire – année courante (s'il y a lieu)	9942	+ _____ _____
Total	=	= _____ _____
▶ + _____ _____		
= _____ _____ a		
Renseignements sur la société de personnes (s'il y a lieu)		
Votre quote-part du montant a ou le montant de votre feuillet T5013 (inscrivez le montant en dollars) b		
Revenu net (perte nette) après rajustements (inscrivez le montant a ou le montant b, selon le cas)	9944	_____ _____
Plus : Rajustement des frais d'utilisation de la résidence aux fins de l'entreprise (du formulaire T1175, s'il y a lieu)	9934	+ _____ _____
Total partiel 3 _____ _____		
Plus : Remboursement de la TPS/TVH à l'intention des associés reçu dans l'année	9974	+ _____ _____
Revenu net (perte nette) agricole. Lisez la remarque ci-dessous. (Inscrivez ce montant à la ligne 141 de votre déclaration de revenus)	9946	= _____ _____
<p>Remarque : Si vous exploitez plusieurs entreprises agricoles ou que vous avez d'autres dépenses qui s'appliquent à une société de personnes, ajoutez les montants inscrits à la ligne 9946 des formulaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formulaire T1163, État A – Renseignements pour les programmes Agri-stabilité et Agri-investissement et état des résultats des activités d'une entreprise agricole pour particuliers • Formulaire T1164, État B – Renseignements pour les programmes Agri-stabilité et Agri-investissement et état des résultats des activités d'une entreprise agricole supplémentaire 		
Inscrivez le montant total à la ligne 141 de votre déclaration de revenus.		

Renseignements sur la société de personnes			Remarque : Assurez-vous de fournir le NIP de vos associés.	
Nom de la société de personnes		Numéro d'identification de la société de personnes à l'ARC		
<p>Remarque : Inscrivez le numéro d'identification du participant (NIP) pour chacun de vos associés. Inscrivez le prénom et le nom des associés qui sont des particuliers. Inscrivez le nom de la société pour les associés d'une société. Le total des quotes-parts de votre société de personnes doivent s'additionner à 100 %.</p>			Votre quote-part de la société de personnes %	
NIP Agri-stabilité et Agri-investissement	Prénom du particulier	Nom du particulier	Nom de la société	Quote-part %
				%
				%
				%
				%
				%
				%
				%